SALON DE L'IMMOBILIER

LYON • RHÔNE-ALPES

LYON | CITÉ CENTRE DE CONGRÈS

13·15 MARS 2015

De 10h à 19h. Nocturne vendredi 13 jusqu'à 21h

Devenez propriétaire de vos envies !

VOTRE ENTRÉE *gratuite* pour 2 personnes salon & conférences

un événement comexposium

SeLoger.com LE PROGRÈS Home-Staging EXPERTS

PROGRAMME DES CONFÉRENCES*

Vendredi 13 mars 2015

14h00 • **Vous souhaitez investir différemment ? Comment le crowdfunding immobilier peut vous aider à financer une opération immobilière rentable ?**
animée par WISEED Immobilier

15h00 • **Organiser et transmettre son patrimoine immobilier**
animée par la Chambre des Notaires du Rhône

16h00 • **Débat : Le home staging, le service indispensable à ceux qui l'ont essayé**
animée par M. Francky Boisseau, Home-Staging Experts, et par un agent immobilier

18h00 • **Comment réussir son investissement locatif dans l'immobilier neuf ?**
animée par la Fédération des Promoteurs Immobiliers de la Région lyonnaise

Samedi 14 mars 2015

11h30 • **Du projet à la décision, le mode d'emploi pour faire construire sa maison**
animée par l'Union des Maisons Françaises Rhône-Alpes

13h30 • **Les nouvelles aides financières pour une rénovation énergétique performante**
animée par l'Agence Locale de l'Energie de Lyon (ALE)

14h30 • **Débat : Les solutions pour mieux et bien vendre son logement**
animée par M. Francky Boisseau, Home-Staging Experts, et par un agent immobilier

15h30 • **Acheter sa résidence principale dans le neuf**
animée par la Fédération des Promoteurs Immobiliers de la Région lyonnaise

16h30 • **Comment réussir son investissement locatif dans l'immobilier neuf ?**
animée par la Fédération des Promoteurs Immobiliers de la Région lyonnaise

17h30 • **La loi ALUR : un an après**
animée par la FNAIM du Rhône

Dimanche 15 mars 2015

11h00 • **Du projet à la décision, le mode d'emploi pour faire construire sa maison**
animée par l'Union des Maisons Françaises Rhône-Alpes

14h30 • **Immobilier : état de santé**
animée par la FNAIM du Rhône

16h00 • **Acheter sa résidence principale dans le neuf**
animée par la Fédération des Promoteurs Immobiliers de la Région lyonnaise

** Programme au 27/01/2015, sous réserve de toutes modifications pouvant intervenir.*

www.salonimmobilierlyon.com

Il est rappelé que les achats effectués sur le salon, à l'exception de ceux faisant l'objet d'un contrat de crédit à la consommation (article L311-12 du Code de la consommation) et de ceux résultant d'une invitation personnelle à se rendre sur un stand pour venir y chercher un cadeau, ne sont pas soumis aux articles L121-20 et s. du Code de la consommation prévoyant un délai de rétractation de sept jours. Ne peut être revendue sous peine de poursuite (Art. 313-6-2. du Code pénal).

CARTE OFFERTE PAR :

BANQUE ET ASSURANCES

Le bon sens a de l'avenir

Présentez cette invitation à l'entrée du salon. Ce code invitation vous sera demandé :

C9